

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : BYKANOL-A

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif pour Peintures e Plastiques  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Irritation cutanée : Catégorie 2

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire, Système nerveux central)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 2

Danger par aspiration : Catégorie 1

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

## Conseils de prudence

: **Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.  
P331 NE PAS faire vomir.  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Stockage:**

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

réipient fermé de manière étanche.  
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P405 Garder sous clef.  
**Elimination:**  
P501 Éliminer le contenu/ réipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange  
Nature chimique : Combinaison de substances tensioactifs

**Composants dangereux**

| Composant                          | No.-CAS    | Concentration (%) |
|------------------------------------|------------|-------------------|
| Isobutanol                         | 78-83-1    | >= 30 - < 60      |
| Naphta lourd (petrole) hydrotraite | 64742-48-9 | >= 10 - < 30      |
| Cyclohexanone, oxime               | 100-64-1   | >= 5 - < 10       |
| Sel d'acides polymère              | -          | >= 5 - < 10       |

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
Enlever les lentilles de contact.

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En cas d'ingestion                                | Protéger l'oeil intact.<br>Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.                                                                                                                                                   |
|                                                   | : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.<br>Ne PAS faire vomir.<br>Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.<br>Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | : Pas d'information disponible.                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Avis aux médecins                                 | : Traiter de façon symptomatique.                                                                                                                                                                                                                                                                     |

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

|                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés                         | : Mousse résistant à l'alcool<br>Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )<br>Poudre chimique sèche                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Moyens d'extinction inappropriés                       | : Jet d'eau à grand débit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.<br><br>Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Produits de combustion dangereux                       | : Oxydes de carbone<br>Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> )<br>Oxydes de phosphore                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Information supplémentaire                             | : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.<br>Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.<br>Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.<br>Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers    | : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

|                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : Utiliser un équipement de protection individuelle.<br>Assurer une ventilation adéquate.<br>Éloigner toute source d'ignition.<br>Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.<br>Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

- concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Conserver à l'écart des agents oxydants.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type | Paramètres de contrôle / | Base |
|------------|---------|----------------------|--------------------------|------|
|------------|---------|----------------------|--------------------------|------|

## BYKANOL-A

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

|            |         | d'exposition) | Concentration admissible         |          |
|------------|---------|---------------|----------------------------------|----------|
| Isobutanol | 78-83-1 | TWA           | 50 ppm                           | ACGIH    |
| Isobutanol |         | TWA           | 100 ppm<br>300 mg/m <sup>3</sup> | OSHA Z-1 |

Hazardous components without workplace control parameters

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains  
Matériel : Gants imperméables

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : liquide  
Couleur : clair, jaune clair  
Odeur : caractéristique  
Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 6, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator

Point/ intervalle de fusion : < 5 °F (< -15 °C)  
Méthode: derived

Point/intervalle d'ébullition : 212 °F (100 °C)  
Méthode: derived

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

|                                       |                                                                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Pression de vapeur                    | : env. 12 hPa (68 °F (20 °C))<br>Méthode: derived                                 |
| Point d'éclair                        | : 100 °F (38 °C)<br>Méthode: 48 (Abel-Pensky) DIN 51755                           |
| Limite d'explosivité, supérieure      | : Donnée non disponible                                                           |
| Limite d'explosivité, inférieure      | : Donnée non disponible                                                           |
| Taux d'évaporation                    | : Donnée non disponible                                                           |
| Densité de vapeur relative            | : Donnée non disponible                                                           |
| Densité relative/Densité spécifique   | : Donnée non disponible                                                           |
| Densité                               | : 0.841 g/cm <sup>3</sup> (68 °F (20 °C))<br>Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube) |
| Solubilité(s)                         |                                                                                   |
| Hydrosolubilité                       | : insoluble                                                                       |
| Solubilité dans d'autres solvants     | : Donnée non disponible                                                           |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible                                                           |
| Température d'inflammation            | : > 392 °F (> 200 °C)<br>Méthode: M0062 (Analytics Wesel)                         |
| Décomposition thermique               | : Donnée non disponible                                                           |
| Viscosité                             |                                                                                   |
| Viscosité, dynamique                  | : 5 mPa.s (68 °F (20 °C))<br>Méthode: P/K 20°C                                    |

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

|                                      |                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réactivité                           | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.                                                                   |
| Stabilité chimique                   | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.                                                                   |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.<br><br>Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.  
Matières incompatibles : Oxydants forts  
Produits de décomposition dangereux : Donnée non disponible

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 2,584 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****78-83-1 Isobutanol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,500 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 8000 ppm  
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 2,460 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

**Composants:****78-83-1 Isobutanol:**

Espèce: Lapin

Résultat: irritation modérée de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

**Composants:****78-83-1 Isobutanol:**

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

Espèce: Lapin  
Résultat: Irritation des yeux  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
BPL: oui

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****78-83-1 Isobutanol:**

Type de Test: Test de Maximalisation  
Voies d'exposition: Dermale  
Espèce: Cochon d'Inde  
Méthode: OCDE ligne directrice 406  
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**Cancérogénicité****IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

**Toxicité à dose répétée****Produit:**

Remarques: L'absorption des solvants par inhalation et/ou par contact cutané répété peut résulter en d'éventuelles lésions du foie.  
L'exposition répétée peut causer lésions du système respiratoire.

**Toxicité par aspiration****Composants:****78-83-1 Isobutanol:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Expérience de l'exposition humaine****Produit:**

Inhalation:

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

|                        |            |                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                        | Symptômes: | De fortes concentrations sont irritantes pour les voies respiratoires. Peut causer maux de tête, étourdissement, nausée, vomissement, ainsi que dépression du SNC (somnolence, perte de coordination, fatigue). |
| Contact avec la peau:  | Symptômes: | Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.                                                                                                                                             |
| Contact avec les yeux: | Symptômes: | Le contact avec la peau provoquer probablement de graves irritations ou corrosion.                                                                                                                              |
| Ingestion:             | Symptômes: | L'ingestion provoquera probablement l'irritation de la voie digestive; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.                                                                                    |

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité****Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

**Potentiel de bioaccumulation****Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Produit:**

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux : D001: Inflammable

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 1212  
Nom d'expédition des Nations unies : Isobutanol solution  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

**Code IMDG**

Numéro ONU : UN 1212

Nom d'expédition des Nations unies : ISOBUTANOL, SOLUTION

Classe : 3

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 3

EmS Code : F-E, S-D

Polluant marin : non

Remarques : IMDG Code segregation group - none

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale**
**49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA : UN 1212

Nom d'expédition des Nations unies : Isobutanol solution

Classe : 3

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : FLAMMABLE LIQUID

Polluant marin : non

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**
**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]**
**US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

| Composants | No.-CAS | Component RQ (lbs) | Calculated product RQ (lbs) |
|------------|---------|--------------------|-----------------------------|
| Isobutanol | 78-83-1 | 5000               | 10638                       |

**SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

**US. EPA Loi sur la Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

**SARA 311/312 Dangers** : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant est/sont listé(s) dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

|            |         |      |
|------------|---------|------|
| Isobutanol | 78-83-1 | 47 % |
|------------|---------|------|

Non-volatile (poids) : Donnée non disponible

**Massachusetts Right To Know**

|            |         |
|------------|---------|
| Isobutanol | 78-83-1 |
|------------|---------|

**Pennsylvania Right To Know**

|                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| Isobutanol                         | 78-83-1    |
| Naphta lourd (pétrole) hydrotraite | 64742-48-9 |
| Cyclohexanone, oxime               | 100-64-1   |
| Sel d'acides polymère              | -          |
| Acide phosphorique (résiduel)      | 7664-38-2  |

**New Jersey Right To Know**

**U.S.: Nombre Secret** : 800963-5079

**Commercial**

**d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)**

**BYKANOL-A**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/16/2026

**Prop. 65 de la Californie**

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Ethylbenzène, Naphthalene, Cumène, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, accédez à [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

|                                 |                                                                                                                          |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| TSCA                            | : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) |
| Section 5a                      | : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.                                          |
| Section 4 / 12(b)               | : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.                     |
| DSL                             | : Les composants suivants ne sont pas énumérés sur le LIS LCPE:                                                          |
| Catégorie de substance LIS LCPE | : Polymère                                                                                                               |
| Pour cent de poids              | : 6.5 %                                                                                                                  |
| NSN Classé                      | : L'annexe 9                                                                                                             |
| Le maximum NSN a exigé          | : L'annexe 10                                                                                                            |

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.